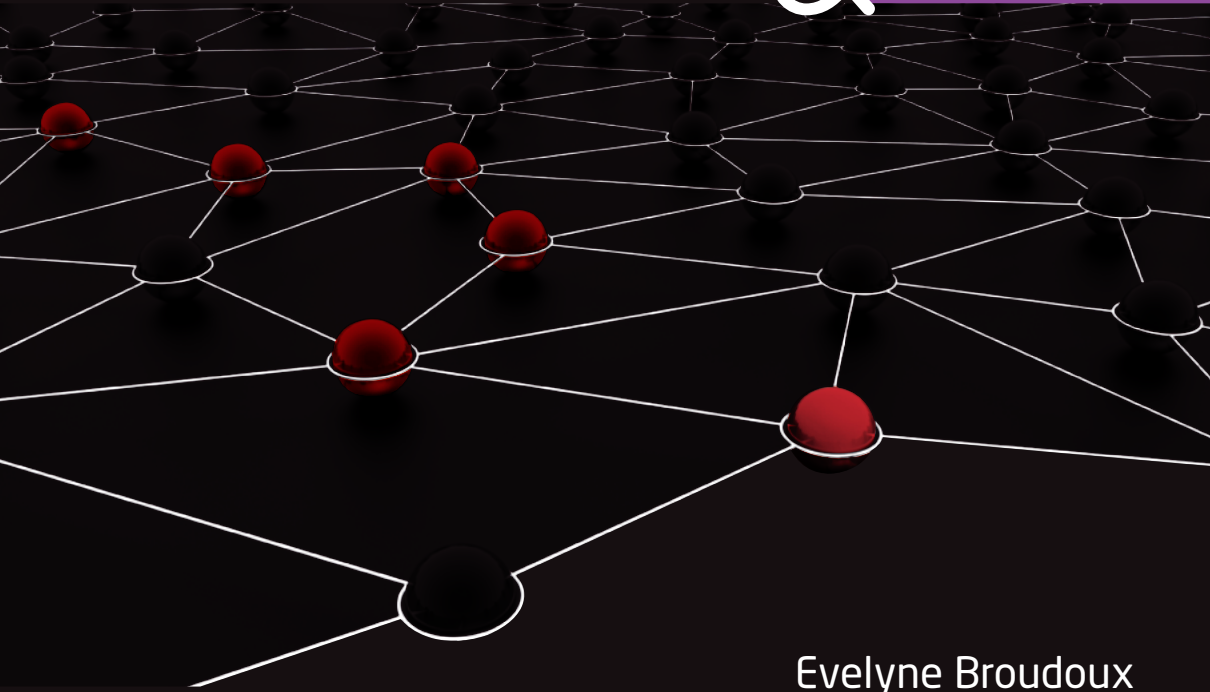


& Information
stratégie



Evelyne Broudoux

Éditorialisation et autorité

Dispositifs info-communicationnels numériques

Éditorialisation et autorité

& Information stratégie

regroupe des ouvrages pratiques et de réflexion destinés à l'entreprise et à ses professionnels, aux enseignants et aux étudiants concernés par la gestion de l'information et toutes les problématiques stratégiques qui y sont liées.

La collection s'adresse tant aux responsables marketing, communication, business analysts, RH, documentalistes, ingénieurs, chercheurs, bibliothécaires ou journalistes qu'aux étudiants et enseignants de ces filières. Elle fournit des outils et analyses de qualité, au contenu complet bien que concis, avec des exemples concrets et des illustrations. Des encadrés thématiques et une structure bien découpée permettent, au choix, une lecture fragmentée ou continue des ouvrages, toujours opérationnelle.

« Information & Stratégie » porte le label de l'**ADBS**, l'Association des professionnels de l'information et de la documentation, la plus importante association professionnelle de France dans le domaine des métiers de l'information. Créée en 1963, l'ADBS compte près de 3000 membres actifs.

La collection est dirigée par **Stéphane Cottin**, chargé de mission pour le développement des systèmes d'information et la valorisation des ressources documentaires auprès du cabinet du Secrétaire général du Gouvernement, et **Ghislaine Chartron**, professeur au Conservatoire national des arts et métiers de Paris (CNAM) et directrice d'un institut de formation des professionnels de l'information (INTD). Tous deux lui apportent leur expertise dans les domaines de l'information et de la documentation.

DÉJÀ PARUS :

Laurence Balicco, Evelyne Broudoux, Ghislaine Chartron, Viviane Clavier et Isabelle Pailliar (dir.)

L'éthique en contexte info-communicationnel numérique. Déontologie, régulation, algorithme, espace public
Actes du colloque « Document numérique et société », Échirolles, 2018

Joumana Boustany, Evelyne Broudoux, Ghislaine Chartron (dir.)

La médiation numérique : renouvellement et diversification des pratiques
Actes du colloque « Document numérique et société », Zagreb, 2013

Evelyne Broudoux, Ghislaine Chartron (dir.)

Big data - Open data. Quelles valeurs ? Quels enjeux ?
Actes du colloque « Document numérique et société », Rabat, 2015

Evelyne Broudoux, Éditorialisation et autorité.

Dispositifs info-communicationnels numériques

Alain Broustail

Bien utiliser la technologie blockchain en entreprise

Franck Bulinge

Maîtriser l'information stratégique. Méthodes et techniques d'analyse (2^e éd.)

Lisette Calderan, Pascale Laurent, Hélène Lowinger et Jacques Millet (coord.)

BIG DATA. Nouvelles partitions de l'information.
Actes du séminaire IST Inria, octobre 2014

Lisette Calderan, Pascale Laurent, Hélène Lowinger et Jacques Millet (coord.)

Publier, éditer, éditorialiser. Nouveaux enjeux de la production numérique

Gonzague Chastenet de Géry

Le knowledge management. Un levier de transformation à intégrer

Pascal Junghans

Les dirigeants face à l'information. Traitement, appropriation, décision

Véronique Mesguich, Armelle Thomas

Net Recherche 2013. Surveiller le web et trouver l'information utile

Véronique Mesguich

Rechercher l'information stratégique sur le web. Sourcing, veille et analyse
à l'heure de la révolution numérique (2^e éd.)

Sébastien Rouquette (dir.)

Site internet : audit et stratégie

Jean-Michel Salaün, Benoît Habert (dir.)

Architecture de l'information. Méthodes, outils, enjeux

Frédéric Simonet

WordPress, Joomla, Drupal. Comprendre avant de s'engager : guide pratique des trois CMS les plus utilisés

Brigitte Simonnot, Evelyne Broudoux et Ghislaine Chartron (dir.)

Humains et données. Création, médiation, décision, narration
Actes du colloque « Document numérique et société », Nancy, 2020

André Tricot, Gilles Sahut, Julie Lemarié

Le document : communication et mémoire

Evelyne Broudoux

Éditorialisation et autorité

Dispositifs info-communicationnels numériques

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web: **www.deboecksuperieur.com**

Couverture et maquette intérieure: cerise.be
Mise en page: PCA

© De Boeck Supérieur s.a., 2022
Rue du Bosquet, 7 - B-1348 Louvain-la-Neuve

1^{re} édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale, Paris: novembre 2022
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles: 2022/13647/152

ISSN 2295-3825
ISBN 978-2-8073-4084-8

SOMMAIRE

PRÉFACE	7
REMERCIEMENTS	9
PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE	11

PARTIE 1

DOCUMENTS, INFORMATIONS, DONNÉES DANS L'ESPACE ÉLECTRONIQUE D'ÉCRITURE	13
--	----

Chapitre 1 Documenter pour informer	17
Chapitre 2 Données, informations, connaissances	29
Chapitre 3 Les transformations de l'information modélisée	45

PARTIE 2

ÉDITORIALISATION : AUTORIALITÉ, MODÈLES ÉDITORIAUX	57
---	----

Chapitre 4 Évolution des pratiques autoriales	61
Chapitre 5 Les modèles de publication et les genres éditoriaux du web	73
Chapitre 6 Éditorialisation et techniques d'écriture	93

PARTIE 3

AUTORITÉS NUMÉRIQUES	109
----------------------	-----

Chapitre 7 Les pratiques érudites d'écriture	113
Chapitre 8 Racines conceptuelles de l'autorité pour les sciences de l'information et de la communication	135
Chapitre 9 Les autorités calculées	157

CONCLUSION	183
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	187
BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE	209
INDEX	213
TABLE DES MATIÈRES	215

PRÉFACE

Evelyne Broudoux présente un ouvrage prenant ancrage sur son travail d'habilitation à diriger des recherches, soutenue au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), à Paris, en 2018. Il est également une synthèse de plusieurs années de recherche et d'implication dans le monde de la gestion du document et de l'information. Ainsi, cet ouvrage offre un double niveau de lecture : améliorer voire dépasser certains concepts clefs de l'information-documentation tout en nous sensibilisant aux dernières mutations en termes d'accès, de lecture et de production de contenus. Dans *Éditorialisation et autorité*, le lecteur aura entre les mains un travail ambitieux et prospectif, se donnant une double ambition : faire le point sur des travaux et des dynamiques sociales de référence, tout en montrant les derniers enjeux autour de ces questions. L'auteure présente ainsi les questions d'éditorialisation et d'autorité autour de trois parties : l'évolution du document, de l'information et des données dans les divers espaces électroniques d'écriture ; l'éditorialisation selon les nouvelles autorités et les modèles d'édition en jeu ; enfin, les autorités numériques émergentes avec notamment les pratiques d'écriture et les autorités calculées.

Dès lors, au fil des pages, Evelyne Broudoux réinterroge les espaces électroniques d'écriture et l'extension des possibilités qui lui sont offertes, les nouveaux dispositifs éditoriaux et leur recomposition, tout en interrogeant les modalités contemporaines de production des régimes d'autorité avec/par le numérique. Au cœur de cette production est traitée la question de l'évolution et de la délimitation des objets info-documentaires comme le sont le document, le dispositif documentaire ou les jeux de données. L'auteure met progressivement en perspective un ensemble de travaux en sciences de l'information et de la documentation, analysant l'autorité, les modes de production et, plus largement, l'émergence de connaissances mises à disposition par les politiques d'humanités numériques et de libération massive des données.

Au fil des parties, l'ouvrage met en lumière, un ensemble de questions majeures pour le lecteur, qu'il soit étudiant, chercheur ou acteur de l'information-documentation, autour des principes d'autorité auctoriale et au-delà, et plus largement d'évolution de la conception même du document et des dispositifs de mise à disposition. Parmi les questions, celle des modèles économiques de référence en édition au-delà des discours et idéologies en circulation est questionnée.

L'écrit d'Evelyne Broudoux montre également l'évolution progressive de la réception ; par exemple, avec les agrégateurs, les clients et usagers deviennent progressivement des éditeurs-libraires, les bibliothèques, les collectivités territoriales, les entreprises, les structures éducatives sont appelées à faire face à des mutations de l'offre et des contenus. Au-delà de l'offre, c'est le rapport même au savoir et à la construction de connaissances que l'auteure met

en discussion. La transformation du rapport aux savoirs et aux connaissances avec l'essor des productions et dispositifs numériques provoque un changement des relations entre les auteurs, les producteurs, les diffuseurs et les lecteurs. Evelyne Broudoux présente de manière argumentée et détaillée la lente progression de l'évolution du document et de son statut, maintes fois évoquée chez les spécialistes de la documentation. Progressivement, le document devient le résultat escompté d'un processus et non plus un objet figé, s'inscrivant donc dans un processus éditorial dynamique et complexe que l'auteure décompose au fur et à mesure de sa démonstration. Enfin, le mouvement contemporain autour des humanités numériques montre une dynamique bibliothéconomique, numérique et scientifique forte ces dernières années avec des processus de normalisation ambitieux. Les humanités numériques font progressivement évoluer le rapport à l'information, aux données et aux documents permettant de voir évoluer les approches autour des pratiques d'information. Dans ce contexte, l'autorité auctoriale doit faire face aux phénomènes de réputation, d'influence des pairs et des affiliés, inversant le rapport des usagers et des lecteurs aux experts. Ainsi, les autorités de référence actuelles reposent tout autant sur des modes et des capacités de communication que d'écriture et de production.

Plus généralement, le travail d'Evelyne Broudoux expose et analyse plusieurs enjeux théoriques notamment en lien avec la construction de nouveaux dispositifs info-communicationnels numériques par le biais de l'éditorialisation, de l'autoritativité, du document et des nouvelles dynamiques autour des humanités numériques. À l'heure où les questions de production, de gestion, de diffusion et d'accès à l'information et aux documents sont parfois délaissées, y compris au sein même des sciences de l'information, l'auteure montre que les mutations techniques et organisationnelles sont encore un objet complexe et vif méritant d'être étudié.

Vincent LIQUETE,
Professeur en SIC,
Université de Bordeaux, MICA UR 4426

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage-bilan est le produit d'un long travail et de rencontres fructueuses avec des personnes de bonne volonté. Il a démarré grâce aux discussions enrichissantes qui ont été impulsées à l'origine par Jean Clément, maître de conférences au laboratoire Paragraphe de l'université Paris 8. Son groupe de travail constitué autour des « Écritures hypertextuelles » entre 1997 et 2005 a accueilli des jeunes chercheuses et chercheurs, artistes, éditeurs, et de nombreuses figures singulières qui se sont posées les bonnes questions autour du devenir de l'écriture, de l'évolution des récits, des modifications de l'édition, à l'heure de l'hypertexte et de la numérisation.

La matière de ce livre est fondée sur un certain nombre de participations à des projets de recherche. Remercions tout d'abord les initiatives institutionnelles : le service Études et Recherches de la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou, qui finança en 2003 l'étude sur les Revues électroniques qui nous permit de mettre en perspective la littérature numérique ; le RTP-DOC, réseau pluridisciplinaire du CNRS sur le Document Numérique, qui sélectionna l'Atelier-Auteur ; le Labex Hastec (depuis 2010), qui sélectionna le projet Écriteure et qui finance régulièrement la production des Actes de la conférence « Document Numérique et Société » ; et enfin, le GIS Urfist, avec le projet Hycar (2019-22).

L'animation de la recherche est partie prenante du métier d'enseignant-chercheur. Signalons le GDR Tic et Société (2007-08), le GIS Médias & culture numérique (2010-11), l'ARP Nouveaux défis pour le patrimoine culturel (2012) et la conférence bi-annuelle « Document Numérique et Société » cofondée en 2006 avec Ghislaine Chartron, que je remercie ici tout particulièrement pour ces années de recherche menées en binôme toujours ouvert. La vie et l'essor de cette conférence dépendent de celles et ceux qui la prennent en charge et l'hébergent. Que soient remerciées ici : Parina Hassanaly de l'IEP d'Aix-en-Provence, Mihaela Banek Zorika ainsi que Sonja Spiranec de l'Université de Zagreb, l'École Supérieure de l'Information de Rabat (2015), l'Université de Grenoble-Alpes et Viviane Clavier, Françoise Bernard et Laurence Balicco du Gresec (2018), l'Université de Lorraine et Brigitte Simonnot du Crem (2020) et enfin l'Université de Liège avec Ingrid Mayeur (2022).

Je suis reconnaissante à Vincent Liquète (INSPE, Université de Bordeaux) de m'avoir fait l'honneur d'accepter de préfacer cet ouvrage.

Enfin, je remercie

Les collègues avec lesquels j'ai partagé des moments de recherche, passés par DICEN-IDF, équipe de recherche en Sciences de l'information et de la communication fondée par Ghislaine Chartron et Manuel Zacklad au CNAM : Joumana Boustany, Maryse Carmes,

Camille Claverie, Lucille Desmoulins, Gérard Kembellec, Annaïg Mahé, Louise Merzeau†, Alexandre Monnin, Nicolas Sauret, Claire Scopsi, Marta Severo.

Les collègues hors DICEN avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler à l'animation de la discipline et ses obligations : Stéphane Chaudiron, Hans Dillaerts, David Douyère, Fidélia Ibekwé, Bernard Jacquemin, Claire Oger, Céline Paganelli, Elsa Poupardin, Joachim Schöpfel, Berengère Stassin, Florence Thiault, Lise Verlaet, Geneviève Vidal.

Les collègues de l'INTD pour leur engagement : Carole Briend, Gonzague Chastenot, Catherine de Laitre, Loïc Lebigre, Adriana Lopez-Uroz, Elodie Ozanne, Anne-Solenne Marroulle, Nadia Raïs, sans oublier les collègues du Cnam : Nicole Corsyn, Haud Guéguen et Laurent Ibri.

Ma reconnaissance va également à l'ADBS et aux éditrices de cet ouvrage, Marie-Amélie Englebienne et Stéphanie Van Neck, pour la qualité de leur suivi au sein de De Boeck.

Enfin, *last but not least*, je remercie très sincèrement Madjid Ihadjadene (Laboratoire Paragraphe, Université de Paris 8), pour son accompagnement et la pertinence de ses commentaires pendant l'élaboration de mon Habilitation à diriger des recherches, ayant donné vie à ce volume.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage envisage l'espace électronique d'écriture et de lecture numérique réticulaire, comme un espace où se montent différents dispositifs info-communicationnels visant à éditorialiser des publications de différente nature, comme des revues classiques, mais aussi des espaces collaboratifs conversationnels, des plateformes de visionnage ou des réseaux socio-numériques, etc. Cette éditorialisation se repère par une mise en forme de l'autorité informationnelle qui se compose des autorités énonciative, épistémique et du support-média. Le cadrage des apports, la hiérarchie entre contributeurs, mais aussi la part croissante déléguée à l'automatisation sont les indices d'une mise en forme numérique de l'autorité.

Ce volume est issu de mon Habilitation à diriger des recherches, soutenue en 2018 et enrichie depuis. Il reflète vingt années de recherche réflexive menée en tant qu'enseignante-chercheuse au sein de l'enseignement supérieur français, en sciences de l'information et de la communication (SIC). Il se voudrait une sorte de manuel qui ferait un bilan des innovations en cours dans le champ info-communicationnel en phase avec les évolutions sociotechniques. Plus précisément, il souhaite être un instrument visant à repérer les principales modifications induites par la façon dont il est possible de se servir de la calculabilité du support d'inscription numérique, dans les activités communicationnelles en rapport avec l'info-documentation et la production scientifique.

La première partie explore l'épistémologie du document, de l'information et des données, productrices de connaissances. La modélisation de l'information, la recommandation, l'indexation par filtrage, la montée en puissance du calcul sur des données exigent de nouvelles compétences que les littératies informationnelles et des données sont à même de décrire précisément.

La deuxième partie couvre le champ de l'éditorialisation, en commençant par l'évolution des pratiques autoriales, l'adaptation des industries culturelles au web et le renouvellement des genres éditoriaux numériques. Elle détaille les techniques d'éditorialisation rendues possibles avec la granularisation des contenus et se termine avec Wikipédia, l'exemple emblématique d'une encyclopédie distribuée reposant sur des contributeurs-éditeurs.

La troisième partie s'ouvre sur l'écriture érudite et les humanités numériques qui se révèlent être l'avant-garde du renouvellement des méthodes scientifiques liées à l'écriture et à l'étude des textes. Elle se poursuit avec un rappel des racines conceptuelles de l'autorité utiles aux SIC et au modèle d'analyse de l'autorité

informationnelle. Enfin, sont abordées les « autorités calculées » qui rassemblent l'évaluation scientifique, l'autorité numérique à base algorithmique souvent à visée décisionnelle et les avancées de l'intelligence artificielle dans le champ culturel.

La bibliographie des textes produits et cités par l'autrice est accessible à :
<https://cv.archives-ouvertes.fr/evelyne-broudoux>

PARTIE 1

DOCUMENTS, INFORMATIONS, DONNÉES DANS L'ESPACE ÉLECTRONIQUE D'ÉCRITURE

Sommaire

Chapitre 1 Documenter pour informer	17
Chapitre 2 Données, informations, connaissances	29
Chapitre 3 Les transformations de l'information modélisée	45

INTRODUCTION

Cette première partie s'attache à observer les modifications dans les relations entre les concepts d'information, de documentation, de donnée, de connaissance et de littérature dans l'espace électronique réticulaire.

Les métaphores sont nombreuses pour tenter de décrire un hyperespace (Le Crosnier, 1991), un espace informationnel (Le Crosnier, 1995), un cyberspace (Lévy, 1998), une hypersphère qui se plierait et se déploierait selon nos activités (Merzeau, 2007, 2017), une infosphère (Floridi, 2014). Le choix d'« espace électronique d'écriture », une expression datant des années 1990 (Bolter, 1991) se justifie par le fait qu'il s'agit d'un lieu défini par des caractéristiques physiques tandis que l'expression qui s'y matérialise est le fait d'un auteur humain ou d'un actant algorithmique. Le terme « espace » possède une signification élargie en français et fait référence à d'autres dimensions (Lipsyc, Ihadjadene, 2013) qui dans le contexte de cet écrit seront techniques, documentaires, éditoriales et épistémiques.

Nous repartirons donc du document et de l'information constituant les fondations des sciences de l'information et de la communication. L'espace électronique d'écriture a pour caractéristique première de pouvoir manipuler de l'information par la création de formes abstraites et concrètes, et ce pour créer, stocker des connaissances et les restituer. Ceci ramène inexorablement à la richesse des interprétations du terme information, à sa polysémie native, et à ses deux principales directions prises au cours des siècles. Informer, c'est :

- enquêter, découvrir la vérité, avertir, porter à la connaissance de,
- représenter dans l'esprit, disposer, organiser, décrire, donner une forme.

Ces deux directions sont tout à fait représentatives des orientations de recherche majeures fondant les Sciences de l'information et de la communication. Pour ce qui nous concerne, l'institutionnalisation de la profession de journaliste (Mercier, 1994) précède de peu celle des documentalistes qui s'effectue au début du xx^e siècle (Meyriat, 2001). L'une correspond au champ de l'étude des médias (*media studies*), l'autre à l'information-documentation.

La question de la différenciation entre informations et données est posée. D'un point de vue épistémologique, la donnée est ce qui différencie l'information (Floridi, 2005). Pour Bates (2005) qui distingue l'information comme « motif » organisationnel simple et l'information interprétant le « motif » organisationnel pour lui donner une signification, la donnée est définie comme une partie d'un environnement informationnel accessible à un organisme qui est intégrée ou traitée par lui. Cependant, la définition informatique de la donnée finit par s'imposer comme étant porteuse de sens, ce qui interroge ses rapports avec l'information.

Sur le web, avec la consultation des moteurs de recherche, l'activité de recherche d'informations est mise à la portée de tous. Comme une suite logique, une activité d'indexation s'installe pour

caractériser les ressources du web de manière simplifiée, dans un premier temps par les webmestres pour les moteurs de recherche, dans un second temps par les usagers eux-mêmes à l'aide d'une nouvelle famille de services qui est lancée et qui a pour fonctionnalité l'annotation, dans toute sa diversité de matérialisation. Il s'agit, en quelque sorte, de la première activité d'écriture.

Le début du xx^e siècle a vu se modifier en profondeur les technologies de documentation et de publication. La recherche d'informations pour tous et l'ouverture à chacun de tâches auparavant réservées aux bibliothécaires et documentalistes ne sont que la partie visible d'une machinerie qui se met en place où les principaux acteurs – les usagers – sont amenés à jouer dans une pièce dont ils ne maîtrisent ni le début, ni la fin. Les données, un terme auparavant réservé à l'informatique, voient leur domaine s'étendre et le document, en tant que pièce unique dans un univers de sens voit ses limites disparaître et ses contenus se volatiliser, pendant qu'on cherche leurs auteurs. Le « web sémantique » laisse la place au « web de données », l'attention sur les documents s'affaiblit au profit des données qui les composent et focalisent les intérêts.

La nécessité de modéliser un écosystème informationnel par une approche design donne naissance à l'« architecture de l'information », une expression qui répond à la nouvelle donne de conception de systèmes d'informations spécifiques au web et qui place l'utilisateur au centre d'une expérience afin de répondre à ses besoins. En témoigne, l'équation caractéristique de l'architecture de l'information, $AI = IT + KM + UX$ (Information Technology + Knowledge Management + User Experience). Cette technique de conceptualisation correspond aussi à l'arrivée du web 2.0, misant sur l'investissement des usagers partageant des contenus sur les plateformes, et la nécessité de concevoir des systèmes gérant finement le design d'interactions prévu dans l'interface graphique. La couche d'organisation des connaissances concerne les classifications, taxonomies, thésaurus et ontologies mais s'intéresse aussi aux métadonnées descriptives, administratives, structurelles, folksonomies, liens contextuels, niveaux de granularité, structuration de la navigation hypertexte.

Les techniques de filtrage-indexation et de recommandations ajoutent une couche de calcul dans la recherche d'informations et imposent de nouvelles compétences informationnelles nécessaires au repérage dans un espace électronique dépendant de règles et d'algorithmes le plus souvent opaques. La reconfiguration du triptyque données, informations, documents crée de nouveaux besoins en littératie informationnelle et en littératie des données.

CHAPITRE 1

DOCUMENTER POUR INFORMER

1.1 HISTORIOGRAPHIE CONCEPTUELLE DU TERME « DOCUMENT »

Les significations premières attachées au document sont typiquement attachées à des actions de cumul de connaissances et d'inscription d'accords entre des tiers.

Une recherche étymologique du terme document donne une origine liée à l'instruction et à l'enseignement du latin *docere*. Est instruit, le « docte » qui se distingue du « savant » maîtrisant une discipline scientifique ; l'érudition reconnue du docte est quelquefois moquée (*Dictionnaire Littré*, 1789).

Le document est considéré comme un acte écrit qui va servir de témoignage ou de preuve. À la base, la signification du terme document n'est donc pas associée à un support d'inscription spécifique, mais à la matérialisation d'un acte qui fait autorité.

DOCUMENT

Étymol. et Hist. 1214 (*Frère Anger*, Vie de S. Grégoire, éd. Meyer, 1231). *Empr. au lat. class.* documentum « enseignement », *b. lat.* « acte écrit qui sert de témoignage, preuve », *dér. de docere* « enseigner, informer ».¹

Document et Information sont liés par les activités liées à la preuve et au témoignage dès le Moyen-Âge. L'action de documenter, absente de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, est postérieure à celle d'informer. Elle s'installe comme une activité au XIX^e siècle, en même temps que les activités liées à l'information se professionnalisent.

DOCUMENTER

Étymol. et Hist. 1. 1755 « instruire » (*Staal*, Mém., t. I, 155 ds *Littré*); 1878 « fournir des documents » (*Lar. Suppl.*); 2. 1876 « appuyer sur des documents » (*Henri Blaze de Bury*, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août, 943 ds *Littré Suppl.*). *Dér. de document* *; *dés. -Er.*²

1 <http://www.cnrtl.fr/etymologie/document>

2 <http://www.cnrtl.fr/etymologie/documenter>

La définition du *Grand dictionnaire universel de Pierre Larousse*³ du XIX^e siècle reflète le rôle principal pris par la documentation dans l'activité administrative de l'État mis en place pendant le Second Empire.

*« On désigne sous le terme générique de documents les pièces, les tableaux, les états, les rapports, les relevés que les gouvernements sont obligés de fournir à des époques déterminées aux chambres législatives ou au public. Cette obligation résulte soit de l'usage, soit des prescriptions mêmes de la loi ».*⁴

On vérifie ici qu'au XIX^e siècle, la mise à disposition des documents prouvant l'activité de l'État, aux élus et au public, est une des conditions qui permet à la démocratie de s'exercer. Dans cette définition du document, dix-huit entrées spécifient la production obligatoire d'états de dépenses et de recettes, de listes d'allocataires, de rapports de situations, de pièces juridiques, etc.

Au XX^e siècle, la définition du terme document par le *Trésor de la langue française informatisée* (TLFI) reflète un empilement de significations.

- Le document est à la fois une trace physique, un enregistrement (ex. : une liasse) et une trace intellectuelle, une forme abstraite (ex. : un enseignement) :
« 1. Pièce écrite, servant d'information ou de preuve. Document administratif, authentique, écrit, historique ; dépôt, liasse de documents. J'achève en ce moment le dépouillement des documents qui me sont parvenus (HUGO, Corres, 1841, 589). Le professeur d'anglais cria qu'on avait falsifié le document (AYMÉ, Derr. chez Martin, 1938, 89). »
- Les renseignements ou preuves apportés par le document constituent une base, un socle pour la construction des connaissances :
« 3. Photographie et cinématographie employées par des chercheurs de bonne foi donnent le moyen d'établir les documents les plus indépendants et les plus impartiaux du système d'investigation ethnographique. Ils établissent le document figuré par excellence. Le document photographique est une pièce authentique, un témoin indépendant dont la valeur est la conséquence des propriétés physiques et chimiques utilisées pour sa création. GRIAULE, Méthode de l'ethnographie, 1957, 81. »
- Le document occupe une place dans la société qui est le reflet du contexte social de l'époque, de l'état d'un domaine, etc. Le « document humain » fait son apparition dans la langue vernaculaire :
« Domaine littér. Document (humain). Témoignage pris sur le vif concernant la vie sociale, la psychologie humaine. Synon.

3 Pierre Larousse (1817-1875).

4 *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (1866-1877) de Larousse : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique. Tome 5, Entrée D, 1020-1021. gallica.bnf.fr

tranche de vie. C'est le temps de la fausse hardiesse, de ce qu'on appelle "le coup de gueule", succédant aux "tranches de vie" et au "document humain" (L. DAUDET, *Entre-deux guerres*, 1915, 3). Vous voyageiez en troisième, ce jour-là, par amour du pittoresque, et pour prendre des "documents" (MONTHERL., *Pte Inf. Castille*, 1929, 588) : 4. Aujourd'hui, je vais à la recherche du document humain aux alentours de l'École militaire. On ne saura jamais, avec notre timidité naturelle, notre malaise au milieu de la plèbe, notre horreur de la canaille, combien le vilain et laid document, avec lequel nous avons construit nos livres, nous a coûté. GONCOURT. *Journal*, 1875, 1081. »

- La constitution de documentation est devenue une activité autonome, qui se professionnalise et qui reçoit une appellation spécifique, la documentologie :
« DÉR. Documentologie, subst. fém. La documentologie est l'activité qui consiste à rechercher les sources de documentation, à les recueillir, à enregistrer les notions qu'elles contiennent et à diffuser ces notions auprès des intéressés tout en assurant la conservation méthodique des sources (BERNATÉNE, Comment concevoir, docum., 1964, 16). Rem. La docum. atteste documentologique, adj. Qui ressortit à la documentologie. Une formation documentologique spéciale (Civilis. écr., 1939, 4812). 1^{re} attest. 1964 id.; de document avec finale logie sur le modèle de mots comme ethnologie, sociologie. BBG. ISAKOVIC (D.). La Documentologie. R. intern. de la docum. 1965, t. 32, n° 4, 152-153. »

1.2 LE DOCUMENT DANS LES SCIENCES DE L'INFORMATION

Jusqu'au ^{xx}e siècle dans les cultures écrites dites occidentales, les connaissances ont été inscrites dans des documents qui les légitimaient et une connaissance scientifique ne pouvait exister en dehors du document qui la donnait à lire. Car le document était et reste le résultat d'un travail organisationnel destiné à communiquer des œuvres de l'esprit dans lesquelles – pour le domaine scientifique – les opérations d'imagination, d'argumentation, d'apport de preuve, de confrontation d'idées et de théories sont exprimées et organisées selon les méthodologies propres aux disciplines.

Les sciences de l'information et des bibliothèques sont historiquement fondées sur la notion de document et leur objectif de transmission des connaissances est basé sur la gestion et l'exploitation documentaire, passant par la sélection, le stockage, le désherbage, la classification documentaire et l'articulation des collections.

Les sciences de l'information ajoutent au document porteur de connaissances la conception de systèmes d'organisation et de classification de ces connaissances qui peuvent être interrogés par les lecteurs investis dans la recherche d'informations ; ce qui intéresse aussi la construction des savoirs, la diffusion et la transmission des objets culturels.

Les fondements pour une science générale d'organisation des documents ont été posés en Europe au début du xx^e siècle par P. Otlet (1934) et S. Briet (1951) au moment où le livre, vecteur majeur de transmission des connaissances, venait à être concurrencé par d'autres médias (radio, télévision, micro-fiches, etc.). La nécessité de différencier les supports inscriptibles devenait indispensable à une classification qui devait pouvoir s'adapter aux futurs documents, en même temps que s'imposait l'idée d'une consultation à distance des livres d'une bibliothèque. En parallèle, l'augmentation continue de la littérature grise obligeait à penser son exploration de manière rationnelle : la science bibliographique était née.

P. Otlet et H. La Fontaine ont fondé l'Institut International de Bibliographie en 1895 et créé la Classification décimale universelle (CDU) en 1905. Première directrice de l'Institut national des techniques de la documentation (INTD) fondé en 1950, S. Briet œuvre à la fois à la théorie documentaire et aux principes de la profession de Documentaliste, tant du point de vue de l'évolution de ses techniques : « Le documentaliste sera de plus en plus tributaire d'un outillage dont la technicité augmente à une vitesse grand V » (Briet, 1951, 29), que celui des services culturels aux usagers et à l'éthique du métier : « La documentation secrète est une injure faite à la documentation » (Briet, 1951, 13).

Il existe donc une spécificité francophone de la documentation qu'un des fondateurs des SIC en France a contribué à mettre en perspective en rapport avec la science de l'information. J. Meyriat (1978, 24) a défini le document « comme un objet qui supporte de l'information et qui sert à la communiquer ». Cette définition reconstruite très large par son auteur met autant l'accent sur sa fonction prise dans un processus de communication que sur la richesse de son potentiel « d'exploitation informative ».

La notion de support documentaire a toutefois été bouleversée par la numérisation et la mise en réseau réalisée par le web, au point où redéfinir le document à la lumière du numérique s'est révélé une étape incontournable pour penser sa continuité, sa pérennité. L'analyse du document numérique comme forme, signe et médium (Pédaque, 2006) repense le document numérique comme formé par des couches intéressantes différents acteurs dont ceux du format, de l'ingénierie des connaissances et de la médiation (voir § 2.2.1).

Comme le souligne N. Lund (2009) dans sa vaste rétrospective historique concernant les approches théoriques construites autour du document, information, communication et documentation sont liées et l'importance donnée au document dans la société est toujours susceptible d'évolution. Selon qu'elle s'exerce en bibliothèque, dans un centre d'archives ou dans un musée, la fonction documentation diffère, on ne peut la réduire à un seul usage. Un document peut être l'exemple unique d'un livre, une référence à un procédé ou un acte administratif, et même un simple objet témoignant d'un usage. Autant de dimensions à la documentation qu'il est utile d'explorer.

Il serait improductif d'opposer les sciences de l'information nord-américaines aux SIC françaises sous le prétexte que la science

Les vingt-cinq dernières années ont vu se remodeler les dispositifs info-communicationnels visant à concevoir des connaissances, à les organiser et à les rendre publiques, en bouleversant les cadres éditoriaux traditionnels jusqu'à faire primer, dans la société de l'information, la raison computationnelle sur la raison humaine.

Cette transformation se caractérise par de nouveaux agencements entre documents, données et connaissances et par l'apparition de nouvelles techniques d'écriture au service de l'éditorialisation. Des pratiques érudites d'écriture par les humanités numériques aux autorités calculées de l'IA, les fondamentaux de l'autorité numérique sont mis en perspective dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

L'objectif de ce livre est de fournir des clés de compréhension des phénomènes majeurs liés à l'évolution des supports numériques d'inscription. Il propose un modèle d'évaluation de l'autorité dans les dispositifs info-communicationnels.

Pour les professionnels de l'information ; pour les chercheurs, enseignants et étudiants en information, communication, documentation et humanités numériques.



EVELYNE BROUDOUX

Evelyne Broudoux est maîtresse de conférences émérite, habilitée à diriger des recherches en Sciences de l'information et de la communication et membre de l'équipe de recherche DICEN-IDF au CNAM. Ses travaux portent sur l'évolution des pratiques auctoriales, éditoriales et sur la constitution des nouvelles formes d'autorité, numériques et calculées. Elle est co-fondatrice, avec Ghislaine Chartron, de la conférence internationale « Document numérique et société ».

Créée en 1963, l'ADBS (Association des Professionnels de l'information) fédère une grande variété de professionnels de l'information numérique (veilleurs, knowledge managers, gestionnaires de contenus numériques, documentalistes, records managers, etc.). Elle compte près de 3000 membres en France. En 2013, l'ADBS s'associe aux éditions De Boeck pour créer la collection « Information & Stratégie » qui allie les savoir-faire des deux partenaires.



www.deboecksuperieur.com

ISBN 978-2-8073-4084-8

